

COTISATION ANNUELLE POUR 2023

- 1. Cotisation personne seule 31 €
- 2. Cotisation pour un couple 43 €
- 3. Cotisation seule pour les invités des adhérents 17 €
- (participation aux voyages, assurance.)
- 4. Adhésion simple (nouvel adhérent 36 € (31 + 5 de frais)
- 5. Adhésion double couple (nouveaux adhérents) 48 € (43 + 5 de frais)
- 6. Membre bienfaiteur Libre

• Je soussigné : NOM

Prénom

• Adresse :

.....

.....

• Ville : Code postal :

Tél. :

• Déclare adhérer à la SOCIETE D'HORTICULTURE DE SAINT-MAUR

• Date : Signature :

• A adresser avec votre règlement à l'ordre de la S.H.S.M. _ (Règlement à faire de décembre à fin janvier)

• A M. Jean-Claude FOREST 2 rue de la Réunion 94100 Saint-Maur des

Fossés

• Je désire recevoir le bulletin de la société par courrier postal Par courrier électronique

Adresse mail en majuscules :

.....@.....